



PRÉFET DU BAS-RHIN

Sous-Préfet de Molsheim  
Référént départemental Centenaire de la  
Grande Guerre

Strasbourg, le 6 juillet 2015



## COMMUNIQUE DE PRESSE du Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin

### Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale :

### Appel à projet pour une labellisation nationale au titre de l'année 2016

La Mission interministérielle du centenaire de la Première Guerre Mondiale, groupement d'intérêt public créé par arrêté ministériel du 5 avril 2012, a pour vocation **de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire de la Grande Guerre**, notamment en organisant les grands temps forts événementiels pris en charge par l'État et en apportant un soutien aux initiatives locales au travers de la mise en place d'un label « Centenaire ».

Le Comité National de labellisation de la Mission du Centenaire a attribué le label « Centenaire » à des initiatives programmées à travers toute la France. Dans le Bas-Rhin, plusieurs projets ont déjà obtenu ce label pour 2014 et 2015.

Ce label « Centenaire » permet au projet de figurer au programme commémoratif officiel national, lui conférant ainsi une visibilité nationale et internationale.

Un nouvel appel à projet vient d'être lancé par le Comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale pour des projets se déroulant en 2016.



Au plan départemental, un comité « Centenaire » sélectionne les projets transmis à la Mission du Centenaire. Il se réunira début octobre.

Les projets qui prétendent à obtenir la labellisation doivent s'appuyer sur des valeurs universelles telles que « valoriser la richesse au patrimoine locale à l'échelle des territoires ; œuvrer à la compréhension d'une histoire de France partagée ; s'inscrire dans la dynamique européenne fondée sur un héritage commun ; participer au rayonnement culturel de la France sur la scène internationale ».

Les personnes privées, institutions, associations intéressées par une telle démarche peuvent télécharger le dossier de demande de labellisation sur le site de la Préfecture ou directement sur le site de la Mission nationale du Centenaire (<http://centenaire.org/fr/la-mission/le-label-centenaire>).

**Les demandes seront à transmettre IMPÉRATIVEMENT avant le 11 septembre 2015** à l'adresse :  
[pref-centenaire1914-2014@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-centenaire1914-2014@bas-rhin.gouv.fr)